

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur le sous-préfet,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le président, cher monsieur Racon,
Mesdames et messieurs les militants des associations
Chers amis,

Je voudrais commencer par évoquer le souvenir de ces journées d'octobre 2010 où Stéphane Hessel, l'auteur du fameux « Indignez-vous », nous avait fait l'honneur et l'amitié de passer avec les Aixois à la Cité du livre. Celui qui avait résisté notamment en Provence, celui dont le père, intellectuel allemand antinazi fut interné au camp des Milles, avait tenu à évoquer cette Déclaration universelle des droits de l'homme qu'il avait contribué à rédiger, en 1948 : « *nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude, l'esclavage et la traite des esclaves étant désormais interdits sous toutes leurs formes* ».

Je tenais à être présente à vos côtés, en ma qualité de vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, déléguée aux solidarités et à la lutte contre les discriminations.

Nous sommes réunis peu après la journée anniversaire du 10 mai 2001 où la France a inscrit dans le marbre de sa législation la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, visant tout particulièrement le trafic des esclaves qui a sévi dans les colonies européennes, et notamment en France, entre le 16^e et 19^e siècles.

Si la monstruosité de l'esclavage, cet affront fait au respect de la personne humaine, plonge ses racines dans les plus anciennes civilisations, cette abjection prit son essor avec la conquête de l'Amérique et des Antilles, générant le trafic des esclaves mis en œuvre pour les planteurs par les négriers, dans le cadre du commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Cette mémoire nous renvoie à notre histoire tourmentée : si la France révolutionnaire mit un point d'honneur à mettre à bas l'esclavage en 1794, Napoléon le rétablit, et l'honneur de la République fut à nouveau restauré en 1848. L'esclavage colonial fut aux antipodes des principes affichés par la République.

La conscience européenne, celle des abolitionnistes anglo-saxons tout d'abord, des Lumières, des philosophes français comme Montesquieu ou Condorcet, des Encyclopédistes, ensuite, des Républicains enfin, a érigé l'abolition de l'esclavage au rang d'impératif catégorique et d'exigence morale.

Cette cérémonie est d'autant plus nécessaire qu'elle nous conduit à mettre en exergue les valeurs angulaires et les figures tutélaires de la République, au premier rang desquels chacun distingue Victor Schoelcher l'abolitionniste, imprégné des idéaux des Lumières dont la mémoire, au Panthéon, reste liée au décret d'émancipation du 27 avril 1848.

Je veux rendre ici hommage aux actions militantes qui ont permis ces commémorations multiples ; elles mettent en lumière cette page trop longtemps cachée parce qu'honteuse de notre histoire.

C'est ainsi que nous ferons la part belle qui leur revient de droit à ces régions ultra-marines de Martinique, de Guadeloupe, de la Réunion, à l'histoire si méconnue, sans oublier Haïti à laquelle nous sommes tant redevables, notamment sur le plan culturel et linguistique.

C'est aussi un message politique au sens le plus noble du terme que nous délivre cette journée de dénonciation de l'exploitation de l'humain par l'humain.

L'asservissement demeure, aujourd'hui encore, une réalité pour plus de 20 millions d'adultes dont une majorité de femmes, auxquels il convient d'ajouter des dizaines de millions d'enfants travaillant dans des conditions de quasi esclavage, en Afrique, en Asie, mais aussi en Amérique et même en Europe, conduisant la Cour pénale internationale a qualifié la réduction en esclavage de « crimes contre l'humanité ». Cette juridiction internationale doit être également saisie des atteintes massives aux droits humains, commis désormais ouvertement, sans plus se cacher, au vu et au su de tous sur Internet, tant au Nigéria, en Lybie, qu'en Syrie et en Irak.

Je n'oublierai pas non plus les inégalités sociales, la ségrégation territoriale évoquée récemment par le Premier ministre Manuel Valls, qui perdurent et minent le pacte républicain.

Cette célébration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions s'inscrit donc dans l'action politique, dans le combat politique que doivent mener tous les Républicains, tous les Etats de droit, toutes les organisations internationales, toutes les organisations non gouvernementales, pour une abolition totale de l'esclavage.

Il s'agit de faire échec aux formes persistantes ou nouvelles de servitude, qu'elles aient pour nom oppression et génocides des minorités, travail forcé, exploitation des enfants, mariage imposé, esclavage pour dette, ou bien encore prostitution...

Puisse la Déclaration universelle des droits de l'homme continuer, plus que jamais, à guider notre action, dans le droit fil de l'idéal décliné en 1948 par le juriste aixois René Cassin qui en fut, ne l'oublions pas, le principal rédacteur.

Enfin, je voudrais terminer avec ces mots de la Garde des Sceaux, Christiane Taubira, elle-même descendante d'exclave et à l'origine de la loi Taubira de 2001 plusieurs fois évoquée qui reconnaît la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité : « Je vis ! Et que les racistes le sachent, je vis et je vivrai. Et je tiendrai. Il me suffit qu'ils le sachent. Qu'ils multiplient leur violence par un million, je tiendrai encore. Par dix millions, je tiendrai encore. Le monde n'est pas à eux ».

Je vous remercie